

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 17 décembre à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

A- Relevé de décisions

1. Virements de crédits du 29 novembre 2024.

B- Délibérations

1. Pacte financier et fiscal – Convention de reversement de la taxe d'aménagement sur les zones d'activités communautaires
2. Pacte financier et fiscal – Convention de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones d'activités communautaires
3. Reversement de fiscalité éolien offshore
4. Décision modificative
5. Questions diverses

En mairie, le 10 décembre 2024

Le Maire,



Bernard HOGUET